

ESCALADE

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL Collèges Etablissement

Compiègne le 21 novembre 2017

Il se déroulera le :

Mercredi 21 février 2018
Au gymnase du collège de la Vallée du Matz – RESSONS SUR MATZ

RESPONSABLE : *Thibault RICHET* 06.82.68.41.61

Horaires

De 09 h 30 à 17 h 00, prévoir un repas froid, il y aura vérification des licences à l'accueil.

Compétitions

RAPPEL : 20 équipes « ETABLISSEMENT » maxi.

Ouverture vidéo pour chaque voie.

1) **Forme** : Grimper "en tête", dégaines en place

✓ 8 secteurs différents

5A	5A+	5B	5B+	5C	6A	6B	6C
----	-----	----	-----	----	----	----	----

✓ Chaque grimpeur de l'équipe réalise tous les secteurs

✓ Les performances des 4 grimpeurs dans tous les secteurs sont prises en compte dans le total de l'équipe

ATTENTION : un élève ne peut faire qu'un des 2 championnats (Excellence et Etablissement)

2) Classement

Classement par équipes uniquement.

Les équipes sont obligatoirement composées de 4 grimpeurs. parité obligatoire : (2 G + 2F) 1 cadet maximum.
Le classement se fait par addition des points réalisés par l'équipe sur les 8 voies.

3) Règlement

Niveau requis

n'amenez pas de grimpeurs qui ne réalisent pas le niveau suivant :

GARCONS		FILLES	
BENJAMINS	5A	BENJAMINES	5A
MINIMES	5B	MINIMES	5B
CADETS	6A	CADETTES	6A

4) Qualification

Quota :

OUEST	CENTRE	EST	+ 2 équipes
7 équipes	5 équipes	6 équipes	

Recommandations

- Chaque compétiteur apporte son matériel, (descendeur en 8 interdit)

Précisions réglementaires :

- Une chute avant de clipser la 1° dégainé autorise un 2° départ (en collègue)
- Pas de passage obligatoire sur l'inter en blocs
- Autorisation de coaching avant le début de la compétition par les enseignants et les élèves
- Pas de téléguidage de la part de personne pendant la compétition
- Coaching (encouragements) entre les élèves au pied de la voie autorisé
- Si un accompagnateur intervient pendant la durée de la rotation la prestation s'arrête et comptage des points
- Même nombre de points sur chaque voie
- Oubli de mousquetonnage au 2° point = alerte sécurité
- Autre erreur = STOP ! élève en danger : comptage des points
- Aucun accompagnateur ne pénètre ou ne communique avec la zone de compétition.

IMPORTANT :

- Chaque compétiteur doit être autonome en tête, l'assureur doit savoir assurer un grimpeur en tête,

Confirmation des équipes qualifiées

- **Pour le Mercredi 15 février 2018,**
- inscription sur OPUSS par équipes de 4 (2G + 2F) + 1 JO (le JO doit être au minimum certifié district)

- Confirmez le nom des compétiteurs dès votre arrivée, le jour de la compétition, au secrétariat.
- Chaque A.S. doit mettre un **jury adulte** par équipe et un J.O., qui ne peut pas être grimpeur.

(* Venir avec la fiche de certification des J.O. pré-remplie (en téléchargement sur le site).

Qualifications

Championnat d'Académie par équipes

Le **11 avril 2018 à RIVERY**

- 4 Equipes minimum qualifiées

Récompenses

- Médailles d'or aux équipes premières + Tee-shirt
- Médailles d'argent aux équipes deuxièmes,
- Médailles de bronze aux équipes troisièmes,

Composition de la commission d'organisation et des litiges du championnat départemental			
NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
Sébastien SALIOT	Col. VILLERS ST PAUL	Mickael BREGEON	Col. NEUILLY EN THELLE
Benjamin TOPART	Col. Sand BEAUVAIS	Jean Christophe GERARD	Col. F BAC COMPIEGNE
Thibault RICHET	Col. RESSONS SUR MATZ	Béatrice MAGNY	Col. Pellerin BEAUVAIS
Céline GERARD	Col. LA CROIX ST OUEN	Daphné ALGLAVE	Lyc M. Grenet COMPIEGNE
Fabien KETELS	Col. MOUY	Mathieu SOULIE	LP ST MAXIMIN
Joan LAYRISSE	Col Baumont BEAUVAIS	Régis PESENTI	Lyc M. Curie NOGENT
Marion PESENTI	Col. LIANCOURT	Thomas SCHUH BENINI	LP RIBECOURT
Antoine LARIVIERE	Col. MONTATAIRE	Xavier BLANC	Col. Fauqueux BEAUVAIS
Stéphane RIZOUD	Col. Bourgognes CHANTILLY	Gildas BRIAND	Lyc F. Faure BEAUVAIS

Jeunes Officiels

Responsabilisation :

Les journées de formation de jeunes officiels sont à l'initiative des districts.

Personnes ressources :

- Responsables départementaux : Béatrice MAGNY et Claire APONTE SEYVOZ

Autres personnes pouvant effectuer la certification :

Les membres de la Commission d'Organisation.

DEPARTEMENTAUX CLUBS-VITESSE
LE 10 décembre 2017 A La Croix Saint Ouen
Ouvert aux licenciés UNSS à partir de Minimes
Contact : Céline GERARD
(06) 87 10 01 30 lacroixescalade@gmail.com